

MASTER 1 DROIT ECONOMIE GESTION
MENTION DROIT INTERNATIONAL, EUROPEEN ET COMPARE
SEMESTRE 2
SESSION DE RATTRAPAGE
LUNDI 1^{er} JUILLET 2013
9 H à 12 H 30

**Chaque étudiant devra remettre 3 copies [éventuellement blanche(s)]
à la fin de l'épreuve.**

Résultats session 1 (écrit ou oral)	Composition en session 2
Echec dans 1 matière	- L'étudiant doit composer obligatoirement dans sa matière en échec. - Il peut choisir de composer dans 1 ou 2 matières [CM ou CM + TD] validées (Matière Joker). - Il peut renoncer à composer dans 1 ou 2 matières [CM ou CM + TD] validées* (Matière Joker).
Echec dans 2 matières	- L'étudiant doit composer obligatoirement dans ses 2 matières en échec. - Il peut choisir de composer dans une matière [CM ou CM + TD] validée (Matière Joker). - Il peut renoncer à composer dans une matière [CM ou CM + TD] validée* (Matière Joker).
Echec dans 3 matières (ou plus)	L'étudiant doit composer obligatoirement dans 2 matières en échec et dans 1 autre matière [CM ou CM + TD] (déjà validée ou en échec) qu'il choisit librement.

***Si l'étudiant choisit de ne pas composer dans une "Matière Joker", il devra rendre une copie portant la mention :**

"Je renonce à ma Matière Joker"

L'étudiant disposera de 3 jeux d'étiquettes libellées

« épreuve 1 »,
« épreuve 2 »,
« épreuve 3 ».

DANS CHAQUE MATIÈRE, IL DOIT COMPOSER SUR UNE COPIE DIFFÉRENTE.

Sur chaque copie, il collera les étiquettes d'un jeu et indiquera **le libellé de la matière** dans laquelle il aura choisi de composer ainsi que, le cas échéant, **le numéro du sujet**.

➤ **ATTENTION : LES COPIES NE PORTANT PAS LE LIBELLÉ DE
LA MATIÈRE NE POURRONT PAS ÊTRE CORRIGÉES.**

AUCUN DOCUMENT N'EST AUTORISE

DROIT DES RELATIONS EXTERIEURES

Sujet : Traitez, au choix, **un** des sujets suivants :

1^{er} sujet :

Le Parlement national et l'Union européenne.

2^{ème} sujet :

La personnalité juridique de l'Union européenne.

DROIT PATRIMONIAL DE LA FAMILLE

Sujet : Le sort de l'avantage matrimonial en cas de divorce.

CONTENTIEUX DE L'UNION EUROPEENNE

Sujet : Traitez **deux** des trois sujets suivants :

1^{er} sujet :

Le recours en carence.

2^{ème} sujet :

L'encadrement de l'autonomie institutionnelle et procédurale
par le principe d'effectivité

3^{ème} sujet :

Les conditions du renvoi préjudiciel tenant à l'auteur de la question.